



Note d'information n° 3

Évaluation du Guide pédagogique de l'OMS pour la sécurité des patients : édition multiprofessionnelle

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a élaboré l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique pour la sécurité des patients pour la formation à la sécurité des patients dans les domaines des soins dentaires, de la médecine, des soins obstétricaux, des soins infirmiers et de la pharmacie. Le Guide pédagogique a pour objectifs de :

1. soutenir l'éducation à la sécurité des patients en créant et en diffusant les ressources du Guide pédagogique afin de faciliter la formation des étudiants en santé et de les préparer à une pratique sûre sur le lieu de travail ;
2. proposer un Guide pédagogique pouvant être facilement adapté aux besoins éducatifs des étudiants et des formateurs en santé en matière de sécurité des patients ;
3. permettre aux écoles et universités médicales et paramédicales de renforcer leurs capacités d'enseignement de la sécurité des patients ;
4. garantir que le Guide pédagogique tienne compte, à tous moments, des particularités culturelles de tous les pays et s'applique aux différents systèmes d'enseignement de la santé ;
5. sensibiliser et solliciter l'adhésion à la nécessité d'enseigner la sécurité des patients.

Essai pilote de l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique de l'OMS pour la sécurité des patients

L'essai pilote du Patient Safety Curriculum Guide for Medical Schools a eu lieu en 2010. L'étude d'évaluation de l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique pour la sécurité des patients portera sur l'efficacité de ce dernier en tant que ressource pour enseigner la sécurité des patients aux étudiants de l'enseignement supérieur dans les domaines des soins dentaires, obstétricaux et infirmiers et de la pharmacie. L'évaluation réalisée dans le cadre de l'essai pilote porte sur les questions suivantes :

- a. Le Guide pédagogique contient-il suffisamment d'informations et de modules pour être utilisé efficacement dans la formation initiale des professionnels de santé ?
- b. Quel impact l'inclusion de l'enseignement de la sécurité des patients dans le Guide pédagogique a-t-elle sur la formation des étudiants ?
- c. Comment le Guide pédagogique peut-il être utilisé pour soutenir la mise en œuvre à grande échelle de l'éducation à la sécurité des patients dans le monde ?
- d. Comment le Guide pédagogique pourrait-il être modifié à l'avenir pour soutenir au mieux l'enseignement de la sécurité des patients aux étudiants dans différents environnements ?

Cette évaluation fournira des données sur tous les aspects spécifiques de l'utilisation de l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique pour la sécurité des patients énumérés ci-dessous :

- L'introduction du Guide pédagogique au sein des universités et des écoles de soins dentaires, obstétricaux, infirmiers et des facultés de pharmacie ainsi que son acceptabilité.
- L'utilisation du Guide pédagogique comme outil d'éducation pour l'enseignement de la santé dans les universités et les écoles.
- L'intérêt du Guide pédagogique pour les étudiants.
- L'impact/effet du Guide pédagogique sur les connaissances des étudiants en matière de sécurité des patients.
- Les succès rencontrés par les écoles lors de la mise à l'essai du Guide pédagogique et les difficultés éprouvées.
- Les différentes expériences vis-à-vis du Guide pédagogique concernant les facteurs économiques ou culturels.
- Toute éventuelle amélioration à apporter au Guide pédagogique du point de vue des étudiants et des formateurs.

Douze sites pilotes, deux dans chacune des six régions OMS, ont été sélectionnés pour participer à la phase pilote du Guide pédagogique. Parmi ces sites figureront trois écoles de soins infirmiers, trois écoles de sages-femmes, trois écoles de soins dentaires et trois facultés de pharmacie. Dans tous les établissements participants, la collecte des données commence dès la première semaine de cours et finit deux à trois semaines après la fin des cours, comme décrit ci-dessous.

L'évaluation a pour objectif de recueillir des données de chacun des quatre groupes suivants :

1. Les chefs d'établissements : dans les écoles de soins dentaires, de sages-femmes, de soins infirmiers et les facultés de pharmacie ;
2. Les coordonnateurs de la mise en œuvre : les formateurs/le personnel universitaires chargés de coordonner l'introduction et la mise en œuvre des curriculums des étudiants ;
3. Le corps enseignant : les formateurs chargés d'enseigner les modules du Guide pédagogique ;
4. Les étudiants : qui suivent les cours de formation.

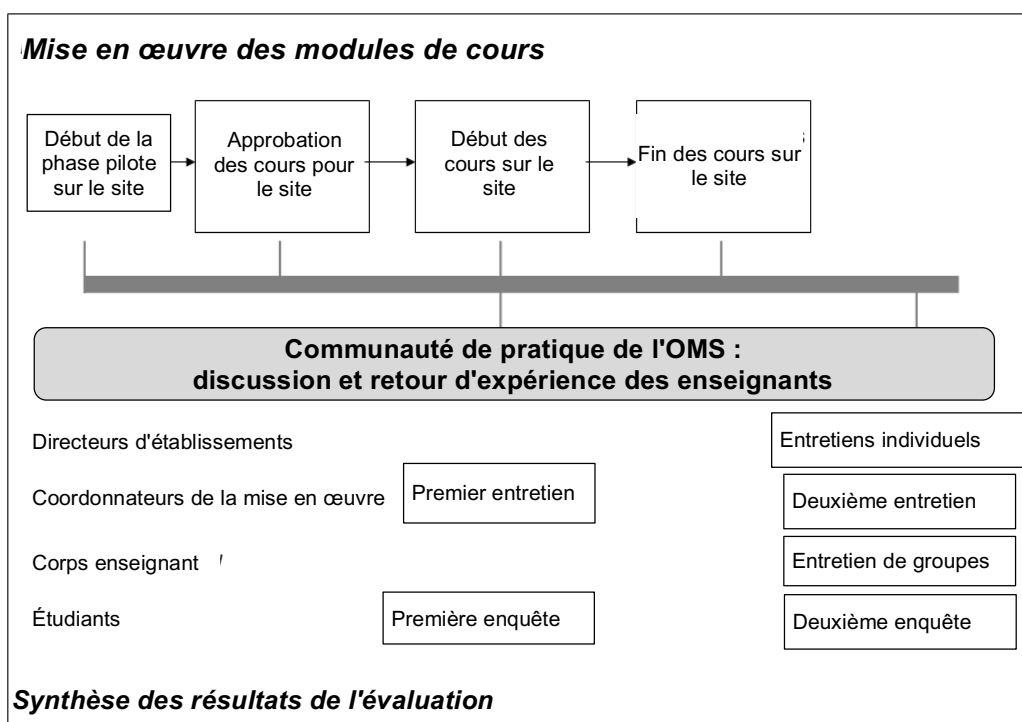
La Communauté de pratique de l'OMS. Les professeurs qui acceptent d'enseigner les modules de l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique pour la sécurité des patients dans les universités/écoles participantes sont invités à rejoindre la Communauté de pratique de l'OMS pour discuter ensemble de l'utilisation du Guide pédagogique et faire part de leurs expériences aux fins de l'évaluation, qui constituera également un mécanisme de soutien pour eux. Ces discussions seront documentées dans une base de données en temps réel portant sur les expériences du corps enseignant vis-à-vis du Guide pédagogique.

Évaluation en cours d'apprentissage. Les expériences relatives à l'enseignement de la sécurité des patients au moyen du Guide pédagogique seront évaluées en vue d'identifier les problèmes de mise en œuvre et les améliorations possibles. En outre, elles permettront d'élaborer des orientations à l'attention des autres écoles qui pourraient vouloir utiliser le Guide pédagogique à l'avenir. Deux entretiens téléphoniques seront menés avec les points de contact de chaque école, un la première semaine d'introduction aux étudiants des cours portant sur les modules du Guide et un autre la deuxième semaine suivant la fin des cours.

Évaluation-bilan. L'efficacité du Guide pédagogique sera évaluée par le biais d'une analyse en quatre parties. À la fin des cours basés sur les modules du Guide pédagogique, des entretiens individuels seront menés avec les directeurs de chacune des

universités/écoles participantes. Des entretiens de groupes auront également lieu avec les enseignants qui auront été chargés des cours. Par ailleurs, deux enquêtes seront réalisées auprès des étudiants formés aux modules du Guide pédagogique, une le premier jour de cours et l'autre la dernière semaine de cours. Les questions portant sur les connaissances avant et après la formation contenues dans ces enquêtes permettront d'évaluer l'apprentissage des étudiants en matière de sécurité des patients.

Le diagramme ci-dessous montre les différents éléments de l'évaluation ainsi que le calendrier prévu. Les étapes de la phase pilote de mise en œuvre des modules sélectionnés du Guide pédagogique dans les universités/écoles participantes sont représentées en haut du diagramme, au-dessus de la ligne de temps. En dessous de la ligne de temps figurent les échéanciers de collecte des données aux fins de l'évaluation. Il s'agit des activités de la Communauté de pratique ainsi que des entretiens individuels et de groupes et des enquêtes auprès des étudiants.



Trousse à outils des sites pilotes

- La trousse à outils des sites pilotes est constituée d'un ensemble d'informations et de supports d'évaluation ainsi que du Guide pédagogique pour la sécurité des patients : édition multiprofessionnelle. Elle a pour objectif de documenter et de soutenir la mise en œuvre des modules sélectionnés du Guide pédagogique et d'assurer l'évaluation de celle-ci au cours de deux phases distinctes : avant l'introduction des cours consacrés à la sécurité des patients et à la fin de ces cours.
- Le Guide pédagogique :
 - La Partie A s'adresse aux formateurs en soins de santé. Elle contient des informations de base sur le choix des modules de formation et la manière de les enseigner, des suggestions sur l'évaluation de la capacité de l'institution à intégrer l'enseignement de la sécurité des patients et des techniques visant à déterminer comment ce sujet peut s'inscrire au mieux dans les curriculums existants de l'institution. Elle décrit également les principes éducatifs fondamentaux pour l'enseignement et l'apprentissage de la sécurité des patients et propose des approches pour l'évaluation des étudiants et celle des curriculums sur la sécurité des patients existants.

- La Partie B s'adresse aux formateurs et aux étudiants en soins de santé. Les 11 modules sur la sécurité des patients (voir ci-dessus) sont indépendants, peuvent être intégrés individuellement dans les curriculum existants des établissements et sont conçus pour présenter différentes idées et méthodes d'enseignement et d'évaluation des étudiants.
- Un ensemble de présentations PowerPoint pour chacun des modules traités dans la Partie B du Guide pédagogique.
- Quatre notes d'information qui résument les 11 modules sur la sécurité des patients, expliquent comment mettre en œuvre le Guide pédagogique et suggèrent comment évaluer ce dernier.
- Des outils d'évaluation, notamment des questionnaires, pouvant être utilisés avant l'introduction des cours portant sur la sécurité des patients et après la fin des cours.

Évaluation : l'engagement des universités/écoles

Dans le cadre de sa volonté de devenir un site pilote, une université/école devra s'engager à participer pleinement à l'évaluation afin de permettre la collecte des données nécessaires à la bonne évaluation de l'édition multiprofessionnelle du Guide pédagogique pour la sécurité des patients. Cet engagement inclut de mener à bien les activités suivantes :

1. Obtenir les autorisations nationales/locales nécessaires (en termes d'éthique et autres) pour participer à l'évaluation.
2. Obtenir le « consentement éclairé » nécessaire auprès des personnes participant à l'étude d'évaluation. Les formulaires de « consentement éclairé » s'inscrivent dans le processus de révision éthique de l'OMS et seront distribués sur les sites par l'équipe d'évaluation de l'Organisation.
3. Désigner un interlocuteur, le *coordonnateur de la mise en œuvre* qui assurera la liaison avec l'équipe d'évaluation de l'OMS. Cela permettra de faciliter et de coordonner l'introduction et la mise en œuvre du Guide pédagogique au sein de l'établissement.
4. Le *coordonnateur de la mise en œuvre* prendra en charge le recrutement et la participation des enseignants concernés à la Communauté de pratique de l'OMS qui sera instituée par l'OMS dans le cadre de la phase pilote.
5. Le *coordonnateur de la mise en œuvre* participera à deux entretiens d'une heure avec l'équipe de l'OMS afin de faire part de ses opinions quant à l'introduction et l'utilisation du Guide pédagogique. Un entretien aura lieu au début de la période de mise en œuvre et l'autre, à la fin des cours.
6. À la fin des cours, l'équipe d'évaluation de l'OMS mènera des entretiens individuels sur le Guide pédagogique (d'une durée d'environ 30 à 45 minutes). Y participeront un ou deux *directeurs d'établissements*. Des entretiens de groupes auront également lieu (1 h à 1 h 30 environ) avec le *corps enseignant* chargé des cours. Le *coordonnateur de la mise en œuvre* aidera l'équipe d'évaluation à fixer les rendez-vous pour les entretiens.
7. Le *coordonnateur de la mise en œuvre* assurera la liaison avec les enseignants pour soumettre l'enquête aux étudiants au début et à la fin de chaque cours portant sur le Guide pédagogique. L'équipe d'évaluation de l'OMS élaborera les questionnaires qui seront utilisés pour ces enquêtes et en fournira des copies aux établissements. Le *coordonnateur de la mise en œuvre* collaborera avec le *corps enseignant* pour assurer la distribution et la collecte de ces enquêtes. Elles auront lieu le premier et le dernier jour de chaque cours.

Calendrier	Avril 2011	Janvier 2012	Juin 2012	Mai 2012	Octobre 2012	Décembre 2012	Janvier 2013	Mars 2013
Phases	Phase 1 →	Phase 2 →				Phase 3 →		Phase 4
	Siège de l'OMS Phase préparatoire : ○ Conception de l'évaluation ○ Élaboration des instruments ○ Autorisation du Comité d'éthique pour l'étude globale	Début de la phase pilote sur le premier site :* ○ Déterminer les autorisations locales nécessaires en termes d'éthique	Début de la phase pilote sur le dernier site :* ○ Déterminer les autorisations locales nécessaires en termes d'éthique	Fin de la collecte des données sur le premier site pilote	Fin de la collecte des données sur le dernier site pilote	○ Compilation des données de tous les sites pilotes ○ Début de l'analyse des données	Synthèse des données	Rapport final

* Il est improbable que tous les sites pilotes commencent à tester le Guide pédagogique en même temps. Cela se fera plutôt sur une période de 4 mois.

Lien : <http://www.who.int/patientsafety/education/curriculum/en/index.html>